

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 02 avril 2024



Présents : Valérie BENOIT, Olivier BERNARD, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Franck MICHEA, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, et Philippe RABAUX.

Absentes : Myriam CHABRAT excusée, Karine CHAULET procuration à Cédric LEVÉ.

Secrétaire : Valérie BENOIT

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte rendu du 07.03.2024

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Vote du taux des taxes

Le Maire propose les taux des taxes comme suit :

Taxe foncière bâti : 34,65 %

Taxe foncière non bâti : 46,05 %

Taxe habitation (résidence secondaire) : 9,45 %

Cette proposition est approuvée à 13 voix pour et 1 abstention.

Attribution du logement communal 4 rue de l'Eglise

Le logement du 4 rue de l'Eglise s'est récemment libéré. Plusieurs candidatures ont été reçues, le logement a été attribué par vote en commission restreinte.

Cette proposition est approuvée à 13 voix pour et 1 abstention.

Rénovation des luminaires d'éclairage public vétustes

La commune compte des luminaires défectueux ne pouvant pas faire l'objet de réparations au vu de leur vétusté.

Un chiffrage pour un remplacement a été demandé au SICECO (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Côte d'Or). Ce dernier s'élève à 12 514,83 €, avec un reste à charge pour la commune de 6 259,49 €.

Les rues concernées sont : Rue des Roses, Rue des Pervenches et Impasse des Perces Neiges.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

La commune souhaite passer en LED une partie des luminaires dont les ampoules sont susceptibles de pouvoir être changées (88 unités). Un devis du SICECO a également été demandé, ce dernier s'élève à 9 419,67 €, reste à charge de la commune 7 078,83 €.

Les rues concernées sont : Rue de Bressey, Rue de Cessey, haut de la Rue de la Corvée, Rue des Ecoles, Rue du Stade, Allée des Charmilles,

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Pour les lampadaires trop vétustes, un programme de changement complet des luminaires a été établi sur 4 ans L'objectif étant, à horizon 2028, que l'ensemble du village, y compris le hameau, soit passé en LED.

Ces travaux seront effectués en investissement.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Le Maire propose de prendre une délibération afin d'autoriser les heures supplémentaires pour les agents communaux, selon les nécessités de service.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Candidature pour l'acquisition d'une parcelle.

Une parcelle agricole est en vente sur la commune.

Cette parcelle est proposée à la vente par la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

La commune candidate pour l'achat de cette parcelle.

Si notre candidature est retenue le conseil municipal autorise le Maire à acheter la parcelle pour un montant de 2724.20 € + frais de SAFER 9% HT + frais d'actes estimés à 550 €

Cette parcelle cadastrée ZC 37, d'une contenance d'environ 5 000 m² permet d'avoir un accès à d'autres parcelles propriétés de la commune.

La SAFER sera sollicitée pour choisir le futur exploitant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Visiophone école : Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer une demande de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), afin d'équiper l'école d'un visiophone.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- Diagnostics immobiliers : Dans le cadre de la location des logements communaux, et afin de répondre pleinement à la réglementation, des diagnostics immobiliers doivent être mis à jour.
- Deux devis sont présentés :
 - o DIAGAMTER : 1 674,91 € TTC
 - o ACADE : 1 521,50 € TTC

Le devis de l'entreprise ACADE est accepté. Les diagnostics seront lancés prochainement.

Les locataires seront informés.

Informations diverses :

- La commune cherche pour la 3^{ème} année consécutive deux emplois saisonniers pour juillet et août 2024. Les jeunes souhaitant postuler peuvent adresser en mairie un CV et une lettre de motivation avant le 15 mai 2024.
- De nombreuses déjections canines sont retrouvées au fil de promenades sur notre commune et font l'objet de nombreuses plaintes. Nous remercions les propriétaires de bien vouloir les ramasser.
- **NETATHLON** :
 - o Prochaines dates :
 - RUFFEY LES ECHIREY, Dimanche 05 mai 2024 au matin, épreuve de « BIKE AND RUN ».
 - COUTERNON, Samedi 08 juin 2024, épreuve de Course à Pied.

Ces épreuves sont ludiques et conviviales. Nous recherchons des volontaires pour participer, adultes comme enfants, n'hésitez pas à nous contacter au 03.80.37.01.51 ou par mail à communication.remillysurtille@gmail.com

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 15 au 21 avril 2024.

La séance est levée à 21h05.



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE